

10 ans du Fonds de dotation La Vie Claire - Eric Pelen : 40 000€ investis pour des projets à fort impact local en 2024

Ce jeudi 7 novembre 2024 a eu lieu la remise de prix du Fonds de dotation La Vie Claire - Eric Pelen, un engagement fort en faveur de l'agriculture biologique et de l'entrepreneuriat local. L'enseigne pionnière de la distribution de produits biologiques depuis 1948, s'appuie sur ses 75 ans d'expertise pour soutenir des initiatives qui protègent l'environnement tout en répondant aux besoins de consommation responsable. Le Fonds de Dotation La Vie Claire - Eric Pelen s'inscrit dans cette dynamique en soutenant des projets à fort impact local. Depuis sa création en 2014, ce fonds a soutenu 26 projets innovants et locaux en Rhône-Alpes, contribuant à hauteur de 252 000 € à la promotion de l'alimentation biologique et au soutien d'actions locales, en faveur d'une consommation responsable et écologique.

Cette année, quatre nouveaux lauréats, tous porteurs de projets en lien avec l'écologie et l'alimentation biologique, se sont vu remettre chacun une dotation de 10 000 €. Ces projets, sélectionnés pour leur impact local et durable, illustrent l'engagement de La Vie Claire à favoriser des initiatives créatrices d'emploi et de lien social, tout en sensibilisant le public à l'importance de protéger l'environnement naturel.

Zoom sur 4 nouveaux lauréats récompensés en 2024 par 10 000 € de dotation



Le Jardin Comestible de Valentine Prinnet, Les Ardillats (Beaujolais vert)

Après une première carrière dans la gestion de projets web, Valentine Prinnet a choisi de se reconvertir dans la pépinière et la valorisation des variétés anciennes et locales de fruitiers. Sur deux hectares de terrain dans le Beaujolais vert, Valentine cultive des arbres fruitiers en pleine terre, vendus en racines nues, tout en testant de nouvelles espèces adaptées à la région, telles que le jujubier, l'olivier ou le pacanier. Grâce au soutien du Fonds de Dotation La Vie Claire, elle va pouvoir installer une serre de multiplication pour développer ses jeunes plants et planter un verger d'asiminiers, des arbres appelés "mangues du nord", offrant ainsi une nouvelle variété à découvrir.

Le Pain de Caro de Caroline Cabanis, Albigny-sur-Saône

Caroline Cabanis a entamé une reconversion professionnelle en 2020, en quittant l'artisanat textile pour se consacrer à la boulangerie biologique. Forte de son succès avec un premier fournil à Saint-Romain-au-Mont-d'Or, elle porte aujourd'hui un projet d'envergure avec l'ouverture d'une boulangerie dans la gare d'Albigny-sur-Saône. Ses créations, issues de blés anciens paysans bio et locaux, témoignent de son engagement pour une agriculture durable.

La dotation de 10 000 € lui permettra de financer des équipements indispensables, notamment un four professionnel et une armoire de fermentation, pour pérenniser et développer son activité.





Flore Sauvage de Myriam Malki, Saint-André-la-Côte

Créatrice de sa propre ferme bio en 2022, Myriam Malki cultive des plantes médicinales sur un hectare à Saint-André-la-Côte. Son projet allie tradition et innovation, avec la transformation des plantes en tisanes, baumes et huiles de soin, dans un laboratoire qu'elle a installé à Saint-Martin-en-Haut. Après des investissements déjà conséquents, la dotation permettra à Myriam de continuer à développer son exploitation en se lançant dans la culture d'Arnica Montana. Elle pourra également s'équiper en matériel clé pour son exploitation, incluant une débroussailleuse, une brouette électrique et d'autres outils pour l'entretien de ses cultures.

Wopaya Plantes – Marithé Guardiola, La Baume-Cornillane (Drôme)

Après 14 ans d'accompagnement auprès d'entreprises bio régionales, notamment au sein de Bioconvergence et du Cluster Bio, Marithé Guardiola a décidé de créer sa propre ferme biologique au pied du Vercors. Sa ferme se distingue par une innovation remarquable : une serre dôme, conçue pour optimiser la culture de plantes aromatiques et de petits fruits rouges. En parallèle, Marithé fabrique des infusions, des aromates et des confitures, tout en organisant des visites pour sensibiliser les écoliers et entreprises à la biodiversité.

L'aide du Fonds de Dotation lui permettra d'acquérir un triporteur électrique et un broyeur, nécessaires à la production de broyat destiné à enrichir naturellement ses sols.



À propos La Vie Claire

La Vie Claire, pionnière de la distribution de produits biologiques en France, est aujourd'hui un acteur majeur des enseignes bio sur le marché spécialisé et l'enseigne n°1 de la franchise bio. Forte de plus de 70 ans d'expérience et de savoir-faire, elle propose une offre riche de 6 000 références en moyenne en magasin dont plus de 2000 références à sa marque propre. Avec un réseau de 340 points de vente, La Vie Claire s'engage à garantir des produits biologiques et naturels de qualité irréprochable. Tous sont développés, analysés et sélectionnés selon des cahiers des charges uniques et plus exigeants que la réglementation en vigueur. La Vie Claire a également à cœur d'agir afin de développer les filières bio : elle apporte à ses fournisseurs un soutien fort pour les aider à démarrer et pérenniser leur activité. La Vie Claire bénéficie du label Bioentreprisedurable® qui reflète ses engagements forts en termes de stratégie RSE.

Contacts presse

Agence Monet

Victoire Beau

v.beau@monet-rp.com

Camille Madec

c.madec@monet-rp.com